

L'agent des services hospitaliers dans le parcours de soin - Module 1 : Rôle de l'ASH dans l'équipe hospitalière

Contexte

Le rôle perçu par les agents eux-mêmes dans leur fonctionnement quotidien, correspond t-il exactement à leurs missions ? Comporte-il des dimensions autres, en particulier sur le plan humain ? Dans le contexte réglementaire ou les champs de compétences sont de plus en plus recentrés, le rôle de l'ASH a besoin d'être explicité. En dehors de la réglementation, l'ASH dont le rôle est souvent mal connu, est partie prenante de la bonne prise en charge des usagers, car chacun à son échelle y concourt, notamment dans la prévention des infections nosocomiales. Il paraît important de resituer ces professionnels dans le parcours de soin, qui participent au confort du patient.

Objectifs

- Se situer dans l'équipe soignante
- Connaître le périmètre de sa fonction (droits et devoirs)
- Respecter le secret professionnel, la dignité et la confidentialité

Renseignements complémentaires

Durée : 1.5 jour / 3.09 + 04.09 (matin)

Programme

Objectif n° 1 : Se situer dans l'équipe soignante

- Se situer dans l'institution hospitalière
- Comment se positionner avec les autres membres de l'équipe et se situer dans l'institution hospitalière.
- Se situer parmi les différents professionnels pour favoriser une meilleure cohérence dans la prise en charge
- Savoir identifier ce qui est dévolu à chacun dans le cadre de ses missions :
- Comment se positionner avec les autres membres de l'équipe et se situer
- Le respect du cadre et le rôle attendu

Objectif n°2 : Connaître le périmètre de sa fonction (droits et devoirs)

- Les garanties fondamentales

- Exemples d'exercices des droits
- La loyauté
- Les droits de l'agent en situation de tension
- Les responsabilités de l'agent face à un dommage
- Les principes de l'action disciplinaire contre un agent
- Les droits des personnels de l'institution hospitalière
- Développer ses compétences : les droits à la formation et l'accompagnement dans son évolution professionnelle

Objectif n°3 : Respecter le secret professionnel, la dignité et la confidentialité

- Le cadre du secret professionnel :
- Comprendre les raisons d'être des différentes restrictions dans la circulation et l'échange d'informations à caractère secret
- La responsabilité individuelle, civile, pénale, disciplinaire
- Le respect du secret
- Le respect de la confidentialité
- La Communication entre professionnels
- Les grands principes déontologiques et leur application en institution
- Les situations où ces principes vont se décliner dans les situations professionnelles
- Les devoirs déontologiques du professionnel

Public

ASH / ASHQ

Exercice

2024

Code de formation

07AFR

Nature

AFR

Organisé par

CEDRE SANTE

Durée

NON CONNUE A CE JOUR

Date et lieu

GROUPE 1

Du 3 septembre au 4 septembre 2024

DATES : 03-04/09/2024 - CLÔTURE DES INSCRIPTIONS LE 01/07/2023

LIEU : HÔTEL LE MOULIN DES GARDELLES 63200 RIOM MOZAC